



Phyto *compagnon*

Phyto Arti+

Cette préparation est toute indiquée pour soulager les douleurs articulaires de votre animal tels que rhumatismes, arthrose, arthrite...

Ingrédients :

- 200 mg de Glucosamine : la glucosamine est une molécule qui peut être fabriquée par l'organisme et dont le principal rôle est de participer à la synthèse des glycosaminoglycanes, les éléments clé de la structure des cartilages. La glucosamine est obtenue à partir de la chitine, dérivée de la carapace des crabes, langoustes, homards et crevettes. Elle a plusieurs effets permettant de contrer l'apparition de l'arthrose : elle retarde la dégradation des cartilages, stimule la fabrication des cellules composant ces derniers et a un effet anti inflammatoire.
- 175 mg d'Harpagophytum : originaire du sud ouest de l'Afrique, cette plante herbacée rampante peut s'enraciner jusqu'à plus d'un mètre de profondeur. Ce sont ses racines secondaires que l'on utilise ici. Des études médicales poussées en milieu hospitalier ont confirmé la grande puissance de son action anti-inflammatoire et antalgique. Une nette amélioration de la mobilité couronne rapidement sa prise régulière pour les animaux souffrant d'arthrose, d'arthrite, de douleurs lombaires, de sciatiques ou de tendinites. Cette plante tient, parfois de fort loin, la dragée haute à bien des médicaments de synthèse pourtant largement utilisés.
- 125 mg de Chondroïtine : Tout comme la glucosamine, la chondroïtine est une substance fabriquée par l'organisme, présente dans les cartilages et extraite de la chitine des crabes, crevettes, langoustes et homards. C'est un produit riche en silicone minéral important pour la solidité et la santé des tissus. Il stimule la reconstitution du cartilage endommagé et possède des propriétés anti-inflammatoires.
- 300 mg agent de texture: maltodextrine de maïs (garanti sans OGM).

Mode d'emploi :

Faire prendre à l'animal 1 comprimé par jour par tranche de 20 kg.

Cette prise peut être renouvelée une à deux fois en cas de nécessité.

Il est recommandé de prendre ce traitement sur une période au moins égale à 30 jours.